



FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Peek Metal Polish

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom De Produit Peek Metal Polish
No Interne #4

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit à polir.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur : Autosmart International Ltd
Lynn Lane,
Shenstone, nr Lichfield
Staffordshire. WS14 0DH
England
www.autosmartinternational.com
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
info@autosmartinternational.com
Personne À Contacter Mr. Russell Butler

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (1999/45/CEE) R52/53.

2.2. Éléments d'étiquetage

Phrases De Risque R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Conseils De Prudence

S2 Conserver hors de la portée des enfants.
S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S29/35 Ne pas jeter les résidus à l'égout ; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

2.3. Autres dangers

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Peek Metal Polish

DISTILLATS LÉGERS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS; KÉROSÈNE - NON SPÉCIFIÉ		10-30%
No CAS : 64742-47-8	No CE : 265-149-8	
Classification (CE 1272/2008) Asp. Tox. 1 - H304	Classification (67/548/CEE) Xn;R65	
Iso Alkanes C9-C12		10-30%
No CAS : 90622-57-4	No CE : 292-459-0	
Classification (CE 1272/2008) Non classé.	Classification (67/548/CEE) Xn;R65. R10,R53,R66.	
AMMONIAC...%		1-5%
No CAS : 1336-21-6	No CE : 215-647-6	
Classification (CE 1272/2008) Skin Corr. 1B - H314 STOT Single 3 - H335 Aquatic Acute 1 - H400	Classification (67/548/CEE) C;R34 N;R50	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin ! En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.

Contact Avec La Peau

Laver la peau avec de l'eau et du savon. Utiliser une lotion adéquate pour rétablir l'humidité de la peau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact Avec Les Yeux

Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de recommandations spécifiques de premiers soins notées.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens D'Extinction

Ce produit est ininflammable. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Risques Particuliers

Oxydes de : Carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Éviter de respirer les vapeurs du feu.

Peek Metal Polish

Équipement De Protection Pour Le Personnel De Lutte Contre Le Feu

Choisir un équipement de protection individuelle en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale. Nettoyer le lieu avec beaucoup d'eau. Faire attention aux surfaces qui peuvent devenir glissantes.

6.4. Référence à d'autres sections

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs. Émission de vapeurs des solvants pendant l'application et le séchage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés.

Critères De Stockage

Entreposage des produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Description Des Ingrédients

Il n'y a pas de limite d'exposition pour cet/ces ingrédient(s).

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements De Protection



Conditions De Procédé

Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures D'Ingénierie

Pas d'exigences de ventilation spécifiques mais ce produit ne doit pas être utilisé dans un espace confiné sans une ventilation adéquate.

Protection Des Mains

Porter des gants résistants aux produits chimiques nécessaires en cas de contact prolongé ou répété. Utiliser des gants de protection en : Nitrile. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

Protection Des Yeux

Sans objet.

Autres Mesures De Protection

Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures D'Hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pâte.
Couleur	Bleu.
Odeur	Caractéristique.

Peek Metal Polish

Solubilité	Insoluble dans l'eau Miscible avec : Hydrocarbures.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	
Non disponible.	
Densité Relative	~ 1.03 @ 20 °c
Tension De Vapeur (Air=1)	
Non disponible.	
Pression De Vapeur	
Non disponible.	
Taux D'Évaporation	
Non disponible.	
Valeur pH, Solution Concentrée	~ 10
Température De Décomposition (°C)	
Non disponible.	
Seuil D'Odeur, Bas	
Non disponible.	
Seuil D'Odeur, Haut	
Non disponible.	
Point D'Éclair (°C)	> 55 CF (Creuset fermé).
Température D'Auto-Inflammation (°C)	
Non disponible.	
Limite D'Inflammabilité - Inférieure (%)	
Non disponible.	
Limite D'Inflammabilité - Supérieure (%)	
Non disponible.	
Coefficient De Partage (N-Octanol/Eau)	
Non disponible.	
Propriétés Comburantes	
Non applicable.	
Observations	Information declared as "Not available" or "Not applicable" is not considered to be justified for enabling proper control measures to be taken.

9.2. Autres informations

Composés Organiques Volatils (COV)

Non disponible.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation Dangereuse

Ne polymérise pas.

10.4. Conditions à éviter

Éviter les températures excessives pendant de longues périodes.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Conc. Toxique - CL 50

Aucunes informations notées.

Skin Corrosion/Irritation - Animal Data

Sans justification scientifique.

Skin Corrosion/Irritation - Human Skin Model Test

Sans justification scientifique.

Peek Metal Polish

Skin Corrosion/Irritation - Extreme pH

Sans justification scientifique.

Informations Générales

Ce produit a une faible toxicité. Seuls de grandes quantités peuvent avoir un effet néfaste sur la santé humaine.

Inhalation

Une forte concentration de vapeurs peut irriter l'appareil respiratoire et provoquer des maux de tête, de la fatigue, des nausées et des vomissements.

Ingestion .

Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Contact Avec La Peau

Peut entraîner une délipidation de la peau, mais n'est pas irritant.

Contact Avec Les Yeux

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

Mises En Garde Sur La Santé

Ce produit a une faible toxicité. Seuls de grandes quantités peuvent avoir un effet néfaste sur la santé humaine.

Voie D'Exposition

Ingestion . Inhalation :

Symptômes

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

Informations Médicales

Allergies et affections cutanées.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité :

Ce produit contient des substances qui sont toxiques pour les organismes aquatiques, et qui peuvent avoir des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique.

12.1. Toxicité

Toxicité Aiguë - Poissons

Non déterminé.

Toxicité Aiguë - Invertébrés Aquatiques

Non déterminé.

Toxicité Aiguë - Plantes Aquatiques

Non déterminé.

Toxicité Aiguë - Micro-Organismes

Non déterminé.

Toxicité Aiguë - Organismes Terrestres

Non déterminé.

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité :

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel De Bio-Accumulation :

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité :

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Informations Générales

L'emballage doit être vide (aucun dégouttement de l'emballage retourné).

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol.

Peek Metal Polish

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Généralités Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU**14.2. Nom d'expédition des Nations unies****14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Étiquettes De Transport

Aucun panneau d'avertissement de transport requis.

14.4. Groupe d'emballage**14.5. Dangers pour l'environnement****14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur****14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC****SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Législation UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

Classe De Danger Pour L'Eau

WGK 2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

Informations Générales

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit.

Commentaires De Mise À Jour

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

Date De Révision 14/06/2011

Révision 5

Phrases - R (Texte Intégral)

R10	Inflammable.
R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R65	Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R53	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R34	Provoque des brûlures.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Mentions De Danger Completes

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.